



COMMUNIQUÉ

La journée du 22 mars 2018 a permis à tous et toutes de marquer par la mobilisation à la maison de la RATP et à la manifestation, leur solidarité vis à vis des machinistes RATP et des cheminots de la SNCF, de leurs attachements aux services publics et du renforcement du maintien du statut d'EPIC.

Contrairement aux choix de régression sociale de notre gouvernement, l'UNSA-RATP revendique le maintien d'un service public de qualité et les moyens nécessaires pour chaque agent d'exercer leurs missions de transport dans les meilleures conditions.

L'Autorité Organisatrice des transports Ile-de-France Mobilités a demandé à la RATP de renforcer l'offre de transport aux heures de pointe les jours de grève en semaine.

Avec ce programme d'action, c'est une nouvelle période de dérèglementation qui s'ouvre, d'une part pour contrecarrer les grévistes cheminots en Ile De France et d'autre part en dérogeant sur les conditions d'utilisation des conducteurs RATP.

Pour l'UNSA-RATP, la demande politique de Madame PECRESSE est vécue comme une provocation, un manque de respect et une indifférence dirigée contre les agents de la SNCF qui luttent pour défendre leurs acquis.

L'UNSA-RATP, syndicat des conducteurs, dénonce avec force cette pratique et met en garde nos dirigeants contre toutes décisions que nous jugerons irresponsables et provocatrices. Nous ne transigerons pas avec les valeurs démocratiques et de justice sociale.

L'UNSA-RATP reste attentive mais déterminée à mener toute forme d'action si notre direction venait à dégrader les conditions de travail des agents RATP en refusant des TC où en les sollicitant pour du repos-travail.

L'UNSA-RATP met en garde les agents RATP, sur la manipulation, le chantage et les dérives que les directions peuvent exercer pour anéantir le combat mené par les cheminots.

Nous avertissons notre Présidente Directrice Générale que nous ne nous laisserons pas faire.